



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/ICEF/1997/AB/L.10
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
Conseil d'administration
Troisième session ordinaire de 1997
9-12 septembre 1997
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

POUR SUITE À DONNER

PLAN À MOYEN TERME POUR LA PÉRIODE 1997-2000 : PLAN FINANCIER
ET RECOMMANDATION CONNEXE

RÉSUMÉ

Le plan à moyen terme est un plan quadriennal glissant qui est mis à jour tous les deux ans, à l'exception du plan financier, qui est révisé tous les ans. Le plan à moyen terme de cette année ne contient que le plan financier à moyen terme pour la période 1997-2000 et la recommandation connexe.

L'objet essentiel du plan est de permettre au Conseil d'administration d'examiner le plan financier de l'année précédente ainsi que les prévisions révisées de recettes. Le plan fournit aussi une base au Conseil pour déterminer le niveau des propositions à préparer pour ses sessions de 1998.

Le Directeur général recommande au Conseil d'administration d'approuver le plan à moyen terme à titre de cadre prévisionnel pour la période 1997-2000, y compris la préparation d'un budget d'un montant de 379 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à financer sur la masse commune des ressources, devant être soumis au Conseil d'administration en 1998. Ce montant est fixé sous réserve que des ressources soient disponibles et que les prévisions de recettes et de dépenses figurant dans le présent plan restent valables.

* E/ICEF/1997/20.



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. PLAN FINANCIER À MOYEN TERME POUR 1997-2000	1 - 52	3
A. Établissement du plan financier	1 - 10	3
B. Comparaison des résultats de 1996 avec le plan financier	11 - 29	5
C. Plan financier pour la période 1997-2000	30 - 52	7
II. RECOMMANDATION	53	11

Liste des tableaux

1. Plan financier de l'UNICEF : variations par rapport au plan précédent	12
2. Projections de recettes de l'UNICEF	13
3. Masse commune des ressources : échelonnement des prévisions de dépenses, année par année	14
4. Plan financier de l'UNICEF : masse commune des ressources et fonds supplémentaires	15
5. Plan financier de l'UNICEF : masse commune des ressources	16
6. Plan financier de l'UNICEF : fonds supplémentaires	17

Liste des figures

I. Exécution du plan financier en 1996	18
II. Recettes par catégorie	19
III. Recettes par catégorie - pourcentages	19
IV. Dépenses par type	20
V. Soldes en espèces	20

I. PLAN FINANCIER À MOYEN TERME POUR 1997-2000

A. Établissement du plan financier

1. Le plan financier, qui se compose d'un ensemble de projections établies en tenant compte des critères financiers spécifiques de l'UNICEF, a quatre objectifs principaux :

- a) Estimer les recettes futures, qu'il s'agisse de la masse commune des ressources ou des fonds supplémentaires;
- b) Prévoir le montant des dépenses au titre des programmes qui pourront être imputées sur la masse commune des ressources;
- c) Planifier les dépenses budgétaires qu'exigera l'appui aux programmes;
- d) Faire en sorte que l'UNICEF continue à disposer des liquidités nécessaires.

2. Les projections de recettes du plan financier sont fondées sur les résultats de la Conférence annuelle des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement, sur le montant des contributions récemment versées, sur les montants que le Bureau de financement des programmes espère recueillir et sur le plan de travail de l'Opération Cartes de vœux. Les dépenses sont calculées en tenant compte des engagements restant à couvrir au titre des programmes approuvés et des prévisions de dépenses au titre des nouveaux programmes. Elles sont échelonnées, année par année, en fonction des budgets et des programmes prévus et en tenant compte des pourcentages de réalisation obtenus et des ressources disponibles.

3. Le Conseil d'administration approuve les budgets d'administration et d'appui aux programmes et de coopération aux programmes qui seront financés sur la masse commune des ressources. L'UNICEF a un cycle budgétaire biennal; le Conseil d'administration examine tous les deux ans le budget des services d'administration et d'appui aux programmes pour le siège et les bureaux régionaux (ancienne catégorie 4 - coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes). L'UNICEF établit les prévisions relatives à la coopération aux programmes de pays pour une période plus longue, en général de quatre à cinq ans, en fonction des cycles de planification nationale des pays en question.

4. Les programmes financés par prélèvement sur la masse commune des ressources, établis pour approbation par le Conseil d'administration à chaque session, sont conçus de telle manière que les dépenses correspondantes, s'ajoutant aux dépenses précédemment approuvées, permettent d'utiliser avec un maximum d'efficacité les ressources qui devraient être disponibles durant les années suivantes.

5. Sauf dans des cas précis approuvés par le Conseil d'administration, les dépenses imputées sur des fonds supplémentaires sont engagées à la réception des annonces de contributions aux programmes financés à l'aide de ces fonds et précédemment approuvés par le Conseil.

6. Il peut y avoir un écart entre les montants effectifs des recettes et des dépenses et les montants prévus dans le plan car :

a) Les recettes proviennent de contributions volontaires;

b) Le montant des dépenses effectuées dépend de plusieurs facteurs dont certains échappent au contrôle de l'UNICEF;

c) Les fluctuations des taux de change, entre autres facteurs, rendent très incertaines les prévisions de recettes et de dépenses.

7. L'UNICEF ne dispose pas de lignes de crédit qui lui permettent de couvrir temporairement les écarts éventuels par rapport aux recettes et aux dépenses prévues. Si les recettes au titre de la masse commune des ressources n'atteignent pas les montants attendus, les principaux mécanismes régulateurs des dépenses sont les suivants :

a) Révision des montants destinés aux nouveaux programmes présentés au Conseil d'administration pour approbation;

b) Réduction des dépenses inscrites au budget d'administration et d'appui aux programmes;

c) Ralentissement des dépenses relatives aux programmes déjà approuvés.

8. Ces mécanismes étant longs à mettre en route, l'UNICEF est contraint de garder en permanence une réserve de liquidités suffisante pour remédier aux erreurs intervenues de planification et couvrir les déficits de trésorerie généralement constatés au premier semestre, du fait que les débours sont alors plus élevés que les rentrées. Pour satisfaire à cette obligation, l'UNICEF s'assure que le solde en espèces convertibles de la masse commune des ressources en fin d'année est égal à 10 % du montant des recettes prévues à ce titre. Le présent plan financier fixe les dépenses imputables à la masse commune des ressources à un niveau qui respecte cet objectif.

9. Pour pouvoir appliquer le plan financier malgré les incertitudes, l'UNICEF dispose d'un système de contrôle financier qui permet d'analyser la situation effective par rapport aux estimations, de déceler les écarts et de prendre des mesures correctives si besoin est. En outre, le plan financier est révisé chaque année selon un processus continu pour tenir compte des prévisions de recettes les plus récentes. L'UNICEF se fonde sur ces prévisions pour rééchelonner les dépenses prévues pour l'année et déterminer le niveau de la coopération à prévoir au titre des programmes pour les années suivantes.

10. Le principal objectif du plan est de permettre au Conseil d'administration d'examiner les résultats obtenus dans le cadre du plan financier de l'année précédente ainsi que les prévisions mises à jour des recettes de l'UNICEF et de fournir ainsi au Conseil les éléments qui lui permettront de décider du montant total des engagements à prévoir au titre des programmes pour les sessions de 1998.

B. Comparaison des résultats de 1996 avec le plan financier

11. La figure I permet de comparer les prévisions financières pour 1996 et les résultats effectivement obtenus au cours de cette année-là et de l'année précédente.

Recettes

12. Les contributions à la masse commune des ressources se sont élevées à 551 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de moins que prévu dans le plan à moyen terme, mais 14 millions de dollars de plus que le montant effectif de 1995. La différence entre les recettes imputables à la masse commune des ressources et le montant prévu dans le plan à moyen terme est essentiellement due à un déficit de 14 millions de dollars des recettes (venant) du secteur privé.

13. Les contributions des gouvernements à la masse commune des ressources se sont chiffrées à 364 millions de dollars en 1996, soit 2 millions de dollars de plus que prévu dans le plan à moyen terme. L'appréciation du dollar des États-Unis par rapport aux monnaies européennes a réduit de 4 millions de dollars les contributions des gouvernements par rapport au plan. Cette réduction a toutefois été compensée par le fait que certains bailleurs de fonds ont versé des contributions supérieures aux prévisions du plan à moyen terme.

14. Le montant total des recettes au titre de la masse commune des ressources venant du secteur privé (comités nationaux pour l'UNICEF, vente de cartes de vœux et d'autres produits et organisations non gouvernementales) a été de 151 millions de dollars, soit 14 millions de dollars de moins que prévu dans le plan à moyen terme, mais 6 millions de dollars de plus qu'en 1995.

15. Les autres recettes se sont chiffrées à 36 millions de dollars, soit 4 millions de dollars de moins que le montant prévu dans le plan à moyen terme, bien que le produit des intérêts, qui représentait l'essentiel des recettes de cette catégorie, se soit élevé à 22 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan.

16. Les recettes au titre des fonds supplémentaires se sont chiffrées à 393 millions de dollars, soit 66 millions de dollars de moins que prévu dans le plan et 81 millions de dollars de moins que le montant perçu en 1995. Les contributions au titre des programmes se sont élevées à 287 millions de dollars, soit 12 millions de dollars de moins que prévu dans le plan, et le montant des secours d'urgence a été de 106 millions de dollars, soit 54 millions de dollars de moins que le montant prévu dans le plan à moyen terme et 57 millions de dollars de moins que le montant perçu en 1995. Les secours d'urgence ont compris 21 millions de dollars pour le Rwanda, 18 millions de dollars pour le Soudan, 14 millions de dollars pour l'Iraq, 6 millions de dollars pour la République démocratique du Congo et 9 millions de dollars pour l'Angola.

17. Le montant total des recettes de l'UNICEF pour 1996 s'est élevé à 944 millions de dollars. Ce montant était inférieur de 82 millions de dollars à l'estimation du plan à moyen terme pour 1996 en raison d'une diminution des recettes au titre des secours d'urgence et des fonds supplémentaires.

Dépenses

18. Les dépenses de programme imputées sur la masse commune des ressources se sont élevées à 288 millions de dollars en 1996, soit 40 millions de dollars de moins que prévu. Cette diminution est due en partie à l'intégration des fonds d'action générale – qui étaient auparavant comptabilisés sous la rubrique "Approvisionnements et assistance en espèces" – dans le budget du siège et des bureaux régionaux.

19. Les dépenses au titre des services d'appui aux programmes se sont élevées à 237 millions de dollars en 1996, ce qui représente une économie de 9 millions de dollars par rapport au plan financier à moyen terme.

20. Les dépenses de programme imputées sur les fonds supplémentaires se sont chiffrées à 396 millions de dollars pour l'année, soit 63 millions de dollars de moins que l'estimation du plan à moyen terme.

21. En 1996, le montant total des dépenses, y compris l'annulation d'annonces de contributions et autres postes divers, a été de 936 millions de dollars, soit 97 millions de dollars de moins que le montant prévu dans le plan à moyen terme.

Soldes en espèces

22. Le solde en espèces à la fin de 1996 (y compris les comptes spéciaux pour les services d'achat et autres activités) s'élevait à 436 millions de dollars, soit 27 millions de dollars de plus que le montant prévu dans le plan [voir figure V – éléments d'information sur les soldes en espèces pour les périodes 1991-1996 (montants effectifs) et 1997-2000 (prévisions)].

23. Le solde en espèces au titre de la masse commune des ressources se chiffrait à 90 millions de dollars à la fin de 1996, dont 74 millions de dollars en monnaies convertibles et 16 millions de dollars en monnaies non convertibles. Le solde en monnaies convertibles dépasse de 4 millions de dollars le montant de 1995 et de 21 millions de dollars le montant minimum fixé aux liquidités qui est de 53 millions de dollars. Néanmoins, si l'on déduit les réserves au titre du plan d'assurance maladie, soit 13 millions de dollars, et les réserves au titre du fonds d'immobilisations pour les locaux hors siège, soit 15 millions de dollars, ces réserves étant comprises dans le solde de 74 millions de dollars, le solde net en espèces au titre de la masse commune des ressources en monnaies convertibles est légèrement inférieur au montant minimum fixé aux liquidités.

24. Le solde en espèces au titre des fonds supplémentaires s'élevait à 301 millions de dollars en 1996, soit 33 millions de dollars de plus que prévu dans le plan à moyen terme. Cette augmentation résulte essentiellement de la baisse des contributions à recevoir et des stocks.

25. Outre les recettes et les dépenses, les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie modifient également les soldes en espèces de fin d'année. Toute augmentation de l'actif réduit les soldes en espèces et toute augmentation du passif les accroît.

26. Les contributions à recevoir constituent le plus important élément d'actif hors trésorerie qui figure au bilan de l'UNICEF. Les contributions à recevoir au titre de la masse commune des ressources ont augmenté de 7 millions de dollars en 1996. Les contributions à recevoir au titre des fonds supplémentaires ont diminué de 45 millions de dollars.

27. Les stocks sont ceux de l'entrepôt de la Division des approvisionnements auxquels s'ajoutent ceux de l'Opération Cartes de voeux. Les stocks de la Division des approvisionnements sont constitués de fournitures et de matériel standard destinés aux programmes de l'UNICEF et aux services d'achats, notamment des médicaments essentiels. À la fin de 1996, les stocks représentaient une valeur de 37 millions de dollars, soit une diminution de 9 millions de dollars.

28. Les contributions reçues d'avance pour les années suivantes figurent au passif du bilan de l'UNICEF. Pour la masse commune des ressources, le montant était inférieur de 80 000 dollars à celui de la fin de l'année précédente. À la fin de 1996, les contributions reçues d'avance au titre des fonds supplémentaires s'élevaient à 0,5 million de dollars.

29. Du fait des variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie, le solde net en espèces au titre de la masse commune des ressources a diminué de 19 millions de dollars. Au titre des fonds supplémentaires, le solde net en espèces a augmenté de 49 millions de dollars.

C. Plan financier pour la période 1997-2000

30. On trouvera au tableau 1 une comparaison entre le plan financier à moyen terme de cette année et celui de l'an dernier.

31. Le total des dépenses de programme prévues de 1997 à 1999 a diminué par rapport à celui du plan financier à moyen terme de l'an dernier, du fait de la réduction prévue des recettes au titre de la masse commune des ressources et des fonds supplémentaires par rapport au plan financier à moyen terme de l'an dernier.

Prévisions de recettes pour la période 1997-2000

32. On trouvera ci-après au tableau 2 les prévisions de recettes de sources diverses pour la période 1997-2000. Ces prévisions sont destinées à faciliter la planification et n'impliquent aucun engagement de la part des donateurs, toutes les contributions à l'UNICEF étant volontaires. Elles sont libellées en dollars des États-Unis sur la base des taux de change appliqués par l'ONU en mai 1997.

33. Selon le plan financier, les recettes totales devraient s'élever à 915 millions de dollars en 1997, soit 3 % de moins qu'en 1996. Elles devraient atteindre 940 millions de dollars en 1998, sur la base d'un taux de croissance de 3 % en 1997. Les recettes totales devraient augmenter de 2 % en 1999 et de 3 % en 2000. Le taux moyen de croissance des recettes pour les cinq années précédant le plan a été de 4 %.

Recettes prévues au titre de la masse commune des ressources

34. Le montant total des recettes prévues pour 1997 au titre de la masse commune des ressources dans le plan financier est de 545 millions de dollars, soit 37 millions de dollars de moins que prévu pour 1997 dans le plan financier à moyen terme de l'an dernier. Il est prévu que les recettes totales augmenteront d'environ 2 % en 1998, 2 % en 1999 et 3 % en 2000.

35. Le tableau 5 indique les sources de recettes au titre de la masse commune des ressources. La répartition est la suivante :

a) Contributions des gouvernements. L'appréciation récente du dollar des États-Unis, associée à la diminution des contributions versées par certains donateurs, a entraîné une diminution du montant des recettes au titre de la masse commune des ressources pour 1997. En conséquence, le montant de 545 millions de dollars prévu pour 1997 est inférieur de 6 millions de dollars au montant reçu par l'UNICEF en 1996. Pour la période 1998-2000, le plan financier prévoit une croissance annuelle moyenne de 2 %;

b) Contributions du secteur privé. Les projections correspondant au plan de travail actuel de l'Opération Cartes de vœux ont été ajustées pour tenir compte des différences de calendrier entre l'exercice de l'UNICEF et celui de l'OCV. Le plan de travail de l'OCV (E/ICEF/1997/AB/L.8) a été examiné à la session annuelle de 1997 du Conseil d'administration. Le revenu net de l'OCV comprend les bénéfices réalisés sur les ventes et le produit des appels de fonds auprès du secteur privé. Le plan financier prévoit que l'UNICEF recueillera 165 millions de dollars auprès du secteur privé en 1997, montant qui passera à 197 millions de dollars en 2000;

c) Recettes diverses. Les recettes diverses comprennent les gains (ou pertes) résultant des fluctuations des taux de change et autres produits divers, dont le montant prévu est en moyenne de 30 millions de dollars par an pendant toute la période du plan.

Recettes prévues au titre des fonds supplémentaires

36. L'UNICEF reçoit des contributions au titre des fonds supplémentaires pour des programmes ainsi que pour des opérations de secours d'urgence. Les prévisions relatives à ces contributions sont indiquées séparément dans le tableau 2. Le plan financier de 1997 prévoit une diminution de 6 % des recettes au titre des fonds supplémentaires en 1997 et une croissance moyenne de 4 % durant la période 1998-2000.

Liquidités

37. Pour satisfaire ses besoins de trésorerie, l'UNICEF a pour politique de maintenir une part en monnaies convertibles du solde en espèces de la masse commune des ressources égale à au moins 10 % des recettes prévues au titre de celle-ci. Le plan financier de cette année prévoit un niveau de dépenses au titre de la masse commune des ressources qui doit permettre de maintenir cet objectif.

38. Les ressources nécessaires au financement des programmes au titre des fonds supplémentaires sont en général intégralement mobilisées avant le début de la mise en oeuvre. En conséquence, le solde en espèces au titre des fonds supplémentaires est supérieur à celui de la masse commune des ressources. Le solde en espèces de fin d'année peut connaître d'importantes fluctuations en fonction du moment où les fonds sont disponibles et de celui où commence l'exécution des programmes. Par exemple, si d'importantes contributions en espèces sont reçues tard dans l'année, le solde en espèces de fin d'année sera élevé car la plupart des dépenses afférentes aux programmes concernés se feront au cours de l'année suivante. Dans le présent plan financier, il est supposé que le solde en espèces au titre des fonds supplémentaires restera à son niveau de fin 1996.

Dépenses prévues au titre des programmes

39. Au début de 1997, sur les engagements prévisionnels antérieurement approuvés au titre de programmes à imputer sur la masse commune des ressources et restant à exécuter de 1997 à 2000, l'UNICEF disposait d'un solde inutilisé de 1 092 millions de dollars.

40. Les dépenses au titre des programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources soumises à l'approbation du Conseil d'administration en 1997 s'élèvent à 140 millions de dollars. Les recommandations concernant ces programmes sont résumées dans le document récapitulatif des programmes (E/ICEF/1997/P/L.18).

41. Le plan prévoit qu'il faudra préparer et soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 1998 des dépenses d'un montant de 379 millions de dollars. S'il s'avère que les recettes anticipées ne correspondent pas au plan, les programmes seront ajustés en conséquence.

42. Le montant des dépenses que l'UNICEF pense pouvoir engager au cours de la période 1997-2000 correspond à l'objectif de l'UNICEF, qui est d'utiliser au maximum les ressources disponibles pour les programmes tout en maintenant la réserve de liquidités nécessaire au titre de la masse commune des ressources. On trouvera dans le tableau 3 l'échelonnement, année par année, des prévisions de dépenses au titre des recommandations concernant les programmes approuvés, nouveaux et futurs.

43. Le plan financier propose pour 1997 des dépenses au titre des programmes financés sur la masse commune des ressources d'un montant de 297 millions de dollars, soit 9 millions de dollars de plus que le montant de 1996. Les prévisions de dépenses de programmes, y compris l'ancienne catégorie 4 - coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes - sont de 313 millions de dollars pour 1998, 316 millions de dollars pour 1999 et 326 millions de dollars pour 2000.

44. En raison de la baisse prévue de la masse commune des ressources, les dépenses à effectuer au titre de programmes déjà approuvés et de nouveaux programmes devant être approuvés par le Conseil d'administration dépassent maintenant le montant des dépenses possibles figurant dans le plan financier à moyen terme. C'est pourquoi, sur la base de projections intermédiaires des

recettes, la rubrique 5 du tableau 3 indique les réductions de dépenses nécessaires pour arriver au montant réalisable des dépenses à effectuer au titre des programmes.

45. À la fin de 1996, le solde non utilisé des fonds supplémentaires destinés à la coopération au titre des programmes était de 493 millions de dollars. Le plan financier prévoit que les dépenses au titre des programmes financés par prélèvement sur les fonds supplémentaires correspondront au montant des recettes escomptées pour la période 1997-2000.

46. En 1997, les dépenses totales au titre des programmes devraient se chiffrer à 667 millions de dollars. Le plan financier prévoit que ces dépenses passeront à 698 millions de dollars en 1998, à 711 millions de dollars en 1999 et à 735 millions de dollars en 2000. Les dépenses effectives dépendront toutefois du versement des contributions prévues dans le plan actuel.

47. À sa deuxième session ordinaire de 1996, le Conseil d'administration a approuvé le budget intégré du siège et des bureaux régionaux pour l'exercice biennal 1996-1997 (E/ICEF/1996/12/Rev.1, décisions 1996/10 à 1996/14). Conformément à ces décisions, le budget des dépenses d'appui pour 1996-1997 comprend le budget intégré du siège et des bureaux régionaux et le budget des dépenses d'appui des bureaux de pays. À partir de 1998, le budget des dépenses d'appui exclura la catégorie 4 - coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes - et ne couvrira que l'appui aux programmes et les frais de gestion et d'administration de l'organisation. La catégorie 4 - coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes - sera comptabilisée dans l'assistance aux programmes, conformément à l'accord conclu pour l'harmonisation de la présentation des budgets de l'UNICEF, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

48. En 1996, les dépenses d'appui aux programmes étaient inférieures de 9 millions de dollars au montant prévu dans le plan à moyen terme. Par rapport au plan à moyen terme de 1996, le plan financier actuel prévoit une diminution de 4 % des dépenses d'appui aux programmes pour l'exercice 1997-1999.

Actif et passif

49. Comme on l'a expliqué au paragraphe 25 ci-dessus, les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie ont aussi une incidence sur les soldes de fin d'année. La rubrique 4 des tableaux 4, 5 et 6 ci-dessous montre l'effet prévu de ces variations.

50. À sa session ordinaire de 1990, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds d'immobilisations pour les locaux hors siège et le logement du personnel (E/ICEF/1990/13, décision 1990/26). À la fin de 1996, il restait dans le fonds 15 millions de dollars à dépenser. Les dépenses prévues au titre de ce fonds sont de 1 million de dollars en 1997, 1 million de dollars en 1998, 6 millions de dollars en 1999, 2 millions de dollars en 2000 et 5 millions de dollars au-delà de 2000.

51. On trouvera la récapitulation des recettes, dépenses et liquidités au tableau 4, avec la ventilation de la masse commune des ressources au tableau 5 et celle des fonds supplémentaires au tableau 6. Les figures II à V représentent des données financières effectives et prévues par origine des fonds.

52. Bien qu'ils ne soient pas inclus dans les chiffres des dépenses et des recettes de l'UNICEF, les comptes spéciaux relatifs aux services d'achats, aux transferts de fonds des programmes et à d'autres activités constituent une part non négligeable des opérations de l'UNICEF. En 1996, les décaissements prélevés sur des comptes spéciaux se sont chiffrés à 117 millions de dollars.

II. RECOMMANDATION

53. Le Directeur général recommande au Conseil d'administration d'approuver le projet de recommandation suivant :

Le Conseil d'administration,

Approuve le plan à moyen terme (résumé dans le tableau 4 du document E/ICEF/1997/AB/L.10) à titre de cadre prévisionnel pour la période 1997-2000, y compris la préparation d'un budget d'un montant maximum de 379 millions de dollars au titre des dépenses afférentes aux programmes à imputer sur la masse commune des ressources devant être soumis au Conseil d'administration en 1998 (voir tableau 3, rubrique 3, du document E/ICEF/1997/AB/L.10). Ledit montant est fixé sous réserve que des ressources soient disponibles et que les prévisions de recettes et de dépenses figurant dans le présent plan demeurent valables.

Tableau 1

Plan financier de l'UNICEF : variations par rapport au plan précédent

(En millions de dollars des États-Unis)

	1996	1997	1998	1999	2000
<u>Recettes : Masse commune des ressources</u>					
Plan à moyen terme 1996	567	582	593	612	n.c.
Plan à moyen terme 1997	551	545	555	568	587
Variation	-16	-37	-38	-44	n.c.
Pourcentage de changement	-3	-6	-6	-7	n.c.
<u>Dépenses de programmes : Masse commune des ressources</u>					
Plan à moyen terme 1996	328	328	332	348	n.c.
Plan à moyen terme 1997	288	297	313	316	326
Variation	-40	-31	-19	-32	n.c.
Pourcentage de changement	-12	-9	-6	-9	n.c.
<u>Budget d'appui^a</u>					
Plan à moyen terme 1996	246	251	256	261	n.c.
Plan à moyen terme 1997	237	241	246	250	252
Variation	-9	-10	-10	-11	n.c.
Pourcentage de changement	-4	-4	-4	-4	n.c.
<u>Recettes : Fonds supplémentaires</u>					
Plan à moyen terme 1996	459	465	485	515	n.c.
Plan à moyen terme 1997	393	370	385	395	409
Variation	-66	-95	-100	-120	n.c.
Pourcentage de changement	-14	-20	-21	-23	n.c.
<u>Dépenses de programmes : Fonds supplémentaires</u>					
Plan à moyen terme 1996	459	465	485	515	n.c.
Plan à moyen terme 1997	396	370	385	395	409
Variation	-63	-95	-100	-120	n.c.
Pourcentage de changement	-14	-20	-21	-23	n.c.
<u>Recettes totales</u>					
Plan à moyen terme 1996	1 026	1 047	1 078	1 127	n.c.
Plan à moyen terme 1997	944	915	940	963	996
Variation	-82	-132	-138	-164	n.c.
Pourcentage de changement	-8	-13	-13	-15	n.c.
<u>Dépenses totales de programme (à l'exclusion des sommes passées par profits et pertes et divers)</u>					
Plan à moyen terme 1996	1 033	1 044	1 073	1 124	n.c.
Plan à moyen terme 1997	921	908	944	961	987
Variation	-112	-136	-129	-163	n.c.
Pourcentage de changement	-11	-13	-12	-15	n.c.

^a Les chiffres indiqués pour la période 1998-2000 ne comprennent pas les dépenses au titre de la catégorie 4 — coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes, qui sont comptabilisées dans la rubrique "Assistance aux programmes", conformément à l'accord passé avec le PNUD et le FNUAP pour la présentation du budget.

Tableau 2
Projections de recettes de l'UNICEF
(En millions de dollars des États-Unis)

	% moyen 5 dernières années	Montants effectifs		Plan			
		1995	1996	1997	1998	1999	2000
<u>Masse commune des ressources</u>							
Gouvernements		354	364	350	345	351	360
Secteur privé		145	151	165	180	187	197
Autres recettes		38	36	30	30	30	30
Total, masse commune des ressources		537	551	545	555	568	587
Croissance (%)	2	0	3	-1	2	2	3
<u>Fonds supplémentaires</u>							
a) Programmes							
Gouvernements		184	162	155	173	176	182
Secteur privé		122	126	113	102	107	113
Autres recettes		5	-1	2	2	2	2
Total, programmes		311	287	270	277	285	297
Croissance (%)	3	21	-8	-6	3	3	4
b) Secours d'urgence							
Gouvernements		117	81	80	86	88	90
Secteur privé		41	23	20	20	20	20
Autres recettes		5	2	0	2	2	2
Total, secours d'urgence		163	106	100	108	110	112
Croissance (%)	0	-24	-35	-6	8	2	2
Total, fonds supplémentaires		474	393	370	385	395	409
Croissance (%)	8	1	-17	-6	4	3	4
Recettes totales		1 011	944	915	940	963	996
Croissance (%)	4	0	-7	-3	3	2	3

Tableau 3

Masse commune des ressources : échelonnement des prévisions de dépenses, année par année

(En millions de dollars des États-Unis)

	1997	1998	1999	2000	Au-delà de 2000	Total des recommandations
Recommandations concernant l'assistance aux programmes						
1. Soldes inutilisés de montants approuvés antérieurement ^a	318	219	171	142	242	1 092
2. Programmes à soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 1997		68	33	17	22	140
3. Programmes à préparer pour les sessions de 1998 du Conseil d'administration		20	91	91	177	379
4. Programmes à préparer pour les sessions du Conseil d'administration de 1997 et au-delà			15	70	153	238
5. Ajustement de réalisation	-28					
6. Montant estimatif de l'allocation au titre des recettes provenant de l'opération Cartes de vœux dans les pays bénéficiant de programmes de l'UNICEF	7	6	6	6		
7. Total, dépenses prévues au titre des programmes	297	313	316	326		
Recommandations concernant le budget d'appui aux programmes						
8. Budget d'appui aux programmes pour 1997 (montants nets)	252					252
9. Recommandations à préparer pour les sessions de 1998 du Conseil d'administration (montants nets)		246	250			496
10. Recommandations à préparer pour les sessions de 1999 du Conseil d'administration				252	254	506
11. Économies prévues	-11					
12. Total, budget d'appui aux programmes	241	246	250	252		
13. Sommes passées par pertes et profits et divers	2	2	2	2		
14. Total, dépenses	540	561	568	580		

^a La ventilation par pays est indiquée dans le rapport financier intérimaire et dans les états financiers établis pour l'année se terminant le 31 décembre 1996, première année de l'exercice biennal 1996-1997 (E/ICEF/1997/AB/L.11).

Tableau 4

Plan financier de l'UNICEF : masse commune des ressources et fonds supplémentaires

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montants effectifs			Plan		
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
1. Recettes	1 011	944	915	940	963	996
Croissance (%)	17	-7	-3	3	2	3
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes	804	684	667	698	711	735
Croissance (%)	0	-15	-2	5	2	3
b) Budget d'appui aux programmes ^a	208	237	241	246	250	252
Croissance (%)	9	14	2	2	2	1
c) Sommes passées par pertes et profits et divers	11	15	2	2	2	2
Total, dépenses	1 023	936	910	946	963	989
Croissance (%)	2	-9	-3	4	2	3
3. Recettes moins dépenses	-12	8	5	-6	0	7
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	-47	-5	7	3	-4	-1
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	338	375	390	387	383	389
b) Monnaies non convertibles	13	16	13	13	13	13
Total, soldes en espèces	351	391	403	100	396	402

^a Les chiffres indiqués pour la période 1998-2000 ne comprennent pas les dépenses au titre de la catégorie 4 — coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes, qui sont comptabilisées dans la rubrique "assistance aux programmes", conformément à l'accord passé avec le PNUD et le FNUAP pour l'harmonisation de la présentation du budget.

Tableau 5

Plan financier de l'UNICEF : masse commune des ressources

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montants effectifs			Plan		
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
1. Recettes	537	551	545	555	568	587
Croissance (%)	0	3	-1	2	2	3
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes	349	288	297	313	316	326
Croissance (%)	-12	-17	3	5	1	3
b) Budget d'appui aux programmes ^a	208	237	241	246	250	252
Croissance (%)	9	14	2	2	2	1
c) Sommes passées par pertes et profits et divers	7	2	2	2	2	2
Total, dépenses	564	527	540	561	568	580
Croissance (%)	-4	-7	2	4	1	2
3. Recettes moins dépenses	-27	24	5	-6	0	7
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	-58	-5	7	3	-4	-1
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	70	74	89	86	82	88
b) Monnaies non convertibles	13	16	13	13	13	13
Total, soldes en espèces	83	90	102	99	95	101
Ratio recommandé des liquidités par rapport au solde en espèces en fin d'exercice						
a) Ratio de liquidité recommandé	55	55	56	57	59	62
b) Solde en monnaies convertibles net des contributions d'années ultérieures reçues d'avance	70	74	89	86	82	88

^a Les chiffres indiqués pour la période 1998-2000 ne comprennent pas les dépenses au titre de la catégorie 4 — coût des activités de plaidoyer et de l'élaboration des programmes, qui sont comptabilisées dans la rubrique "assistance aux programmes", conformément à l'accord passé avec le PNUD et le FNUAP pour l'harmonisation de la présentation du budget.

Tableau 6

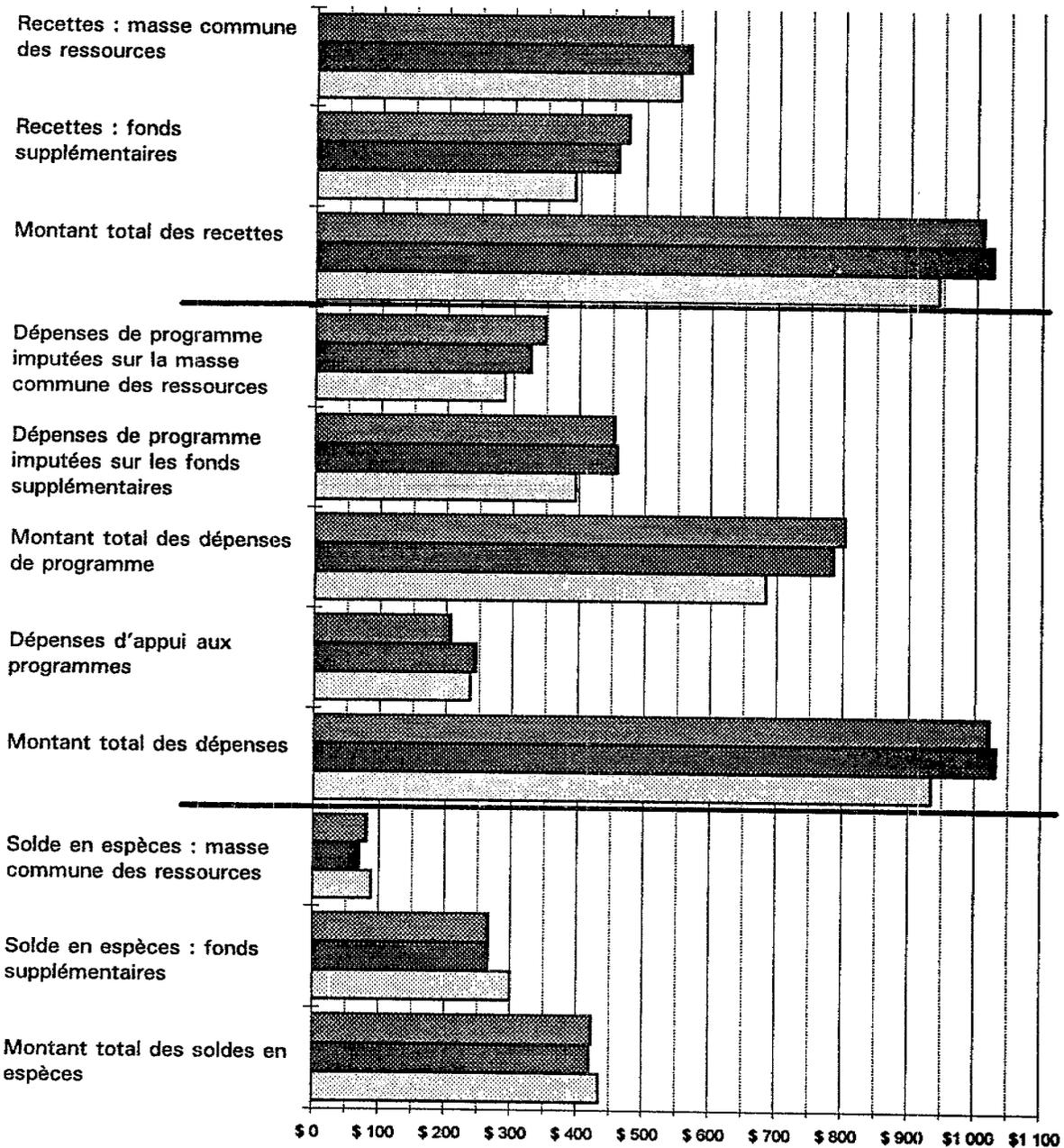
Plan financier de l'UNICEF : fonds supplémentaires

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montants effectifs			Plan		
	1995	1996	1997	1998	1999	2000
1. Recettes	474	393	370	385	395	409
Croissance (%)	1	-17	-6	4	3	4
2. Dépenses						
a) Assistance aux programmes-fonds ordinaires	272	272	270	277	285	297
Croissance (%)	24	0	-1	3	3	4
b) Assistance aux programmes-fonds d'urgence	183	124	100	108	110	112
Croissance (%)	-1	-32	-19	8	2	2
c) Sommes passées par pertes et profits et divers	4	13	0	0	0	0
Total, dépenses	459	409	370	385	395	409
Croissance (%)	12	-11	-10	4	3	4
3. Recettes moins dépenses	15	-16	0	0	0	0
4. Variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	11	0	0	0	0	0
5. Soldes en espèces en fin d'exercice						
a) Monnaies convertibles	268	301	301	301	301	301
b) Monnaies non convertibles	0	0	0	0	0	0
Total, soldes en espèces	268	301	301	301	301	301

Figure I

Exécution du plan financier en 1996



(En millions de dollars des États-Unis)

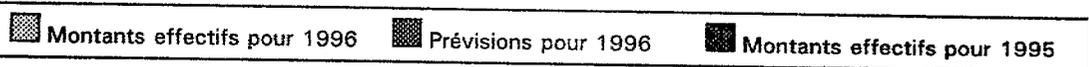


Figure II

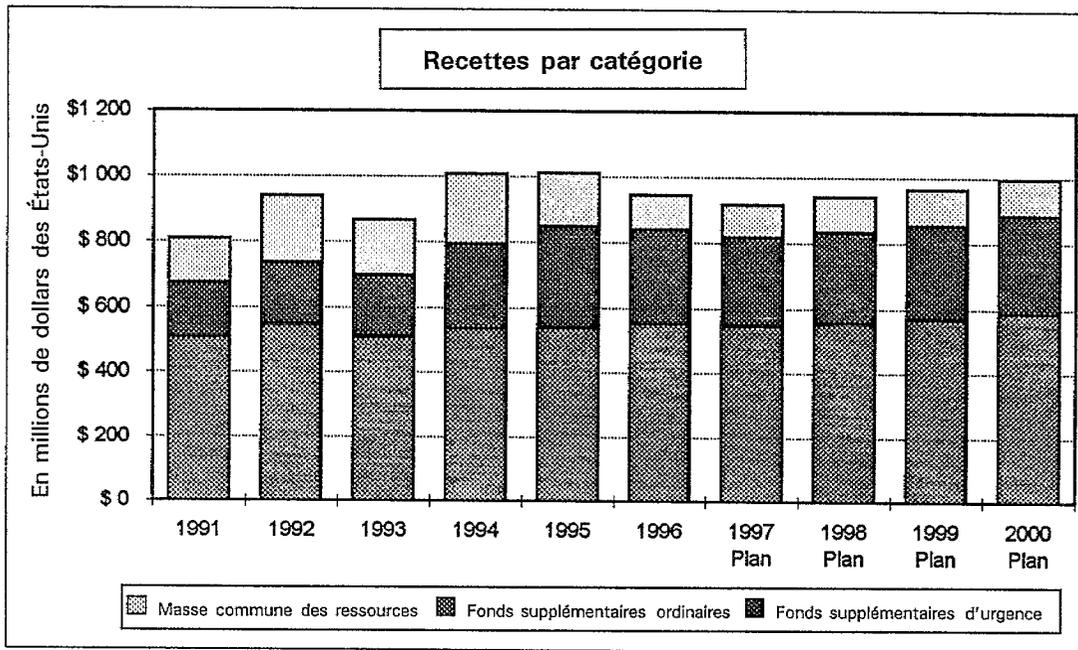


Figure III

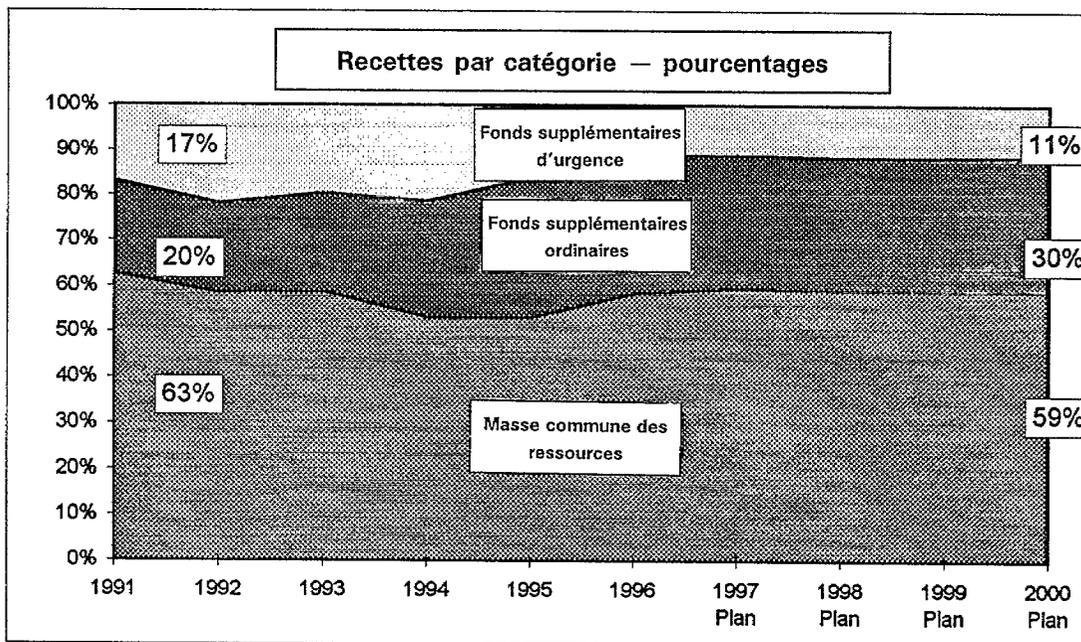


Figure IV

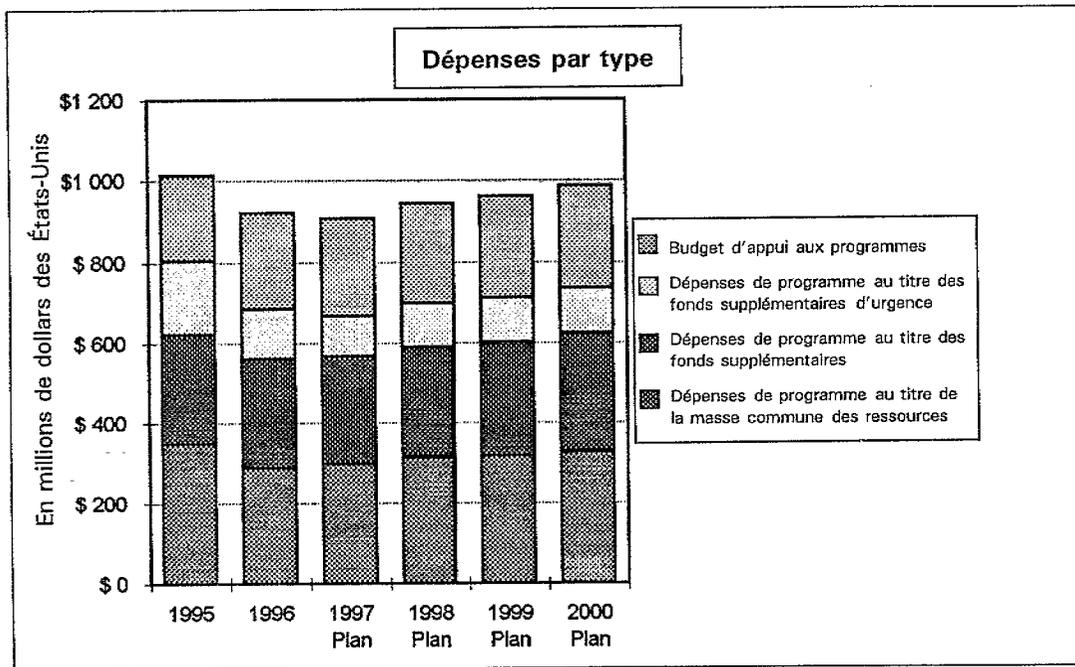


Figure V

